

Déclaration intermédiaire du conseil d'administration concernant le premier trimestre en 2021

- Taux d'encaissement élevé et stable (98,2%) des revenus locatifs au cours du premier trimestre de 2021.
- Le taux d'occupation au premier trimestre (96,8%) augmente de 0,6% par rapport au 31 décembre 2020.
- Une nouvelle diminution du taux d'endettement (-1,1%) par rapport au 31 décembre 2020, portant le taux d'endettement à 27,4%.
- Des facilités de crédit non utilisées d'une valeur de 36,7 millions d'euros à disposition.
- Diminution de la juste valeur du portefeuille immobilier existant¹ (-1,5%) par rapport au 31 décembre 2020.
- Le management se concentre en 2021 principalement sur la perception à temps des loyers et le maintien d'un bon taux d'occupation.
- Nomination de Reinier Walta en tant que CEO stratégique.
- La nomination de Sven Bosman comme dirigeant effectif au sens de l'article 14 §3 de la loi SIR².

¹) Hors droits d'utilisation IFRS 16 et le reclassement des immeubles de placement vers les actifs détenus en vue de la vente.

²) La loi SIR concerne la loi du 12 mai 2014 concernant les sociétés immobilières réglementées.

1. Activités d'exploitation du premier trimestre 2021

Mise à jour concernant le COVID-19

Les mesures imposées par le gouvernement, notamment la fermeture obligatoire des magasins non essentiels au printemps et à l'automne 2020, se sont traduites par une nette amélioration du nombre d'infections et d'hospitalisations liées au COVID-19.

Cependant, dans les premiers mois de 2021, cette évolution positive a stagné, la pandémie a repris, ce qui a entraîné de nouvelles mesures gouvernementales plus strictes, selon lesquelles, entre autres, les achats dans les magasins non essentiels ne pouvaient avoir lieu qu'avec un rendez-vous préalable. Ce « confinement partiel » a duré du 27 mars au 26 avril 2021 ('Pause pascale').

Le horeca, avec sa fermeture obligatoire à partir du 19 octobre 2020 pourra rouvrir partiellement qu'à partir du 8 mai 2021³ en assurant uniquement le service sur les terrasses.

Le télétravail reste également obligatoire et les contacts sociaux sont réduits au minimum.

Étant donné que ce « confinement partiel » a démarré à la fin du premier trimestre, l'impact sur les résultats financiers du premier trimestre 2021 a été limité. Comme pour les deux fermetures de magasins précédentes, la Société a de nouveau entrer en dialogue avec les locataires concernés.

À l'instar de 2020, la direction a de nouveau mis l'accent sur la perception à temps des revenus locatifs au premier trimestre de 2021. La Société a pu percevoir 98,2% des revenus locatifs du premier trimestre⁴. Les revenus locatifs impayés concerne principalement les unités de horeca qui sont toujours fermées.

Fin avril 2021, la Société a déjà réussi à encaisser 84,8% des revenus locatifs concernant le mois d'avril.

Locations

Vastned Belgium a conclu dix (10) contrats de location au premier trimestre 2021, représentant un volume locatif total de 1,0 million d'euros. Cela revient à environ 5,6% des revenus locatifs totaux de Vastned Belgium. Dans l'environnement économique existant, fortement impacté par la pandémie COVID-19, la conclusion de ces dix (10) contrats de location est le fruit du bon travail d'un département de gestion d'actifs motivé.

Au total, six (6) contrats de location ont été conclus avec de nouveaux locataires, dont deux (2) contrats pop-up et

un (1) contrat avec un locataire résidentiel. En concluant des contrats de location avec un détaillant de mobilier de jardin et un revendeur Apple, la part « fashion » dans le portefeuille immobilier de Vastned Belgium a été réduite.

En plus, quatre (4) renouvellements de location ont été conclus avec des locataires existants.

Les loyers négociés par Vastned Belgium sont en ligne avec les loyers du marché déterminés par les experts immobilier indépendants.

³) Sous réserve du nombre de contaminations.

⁴) Calcul au 27 avril 2021.

Évolution du portefeuille immobilier

Au 31 mars 2021, la majorité du portefeuille se compose de biens immobiliers de haute qualité en centre-ville situés dans les villes Anvers, Bruxelles, Gand et Bruges et de parcs commerciaux de haute qualité.

Au cours du premier trimestre 2021, le désinvestissement d'un magasin de périphérie à Grivegnée a été initiée, suite à une offre spontanée d'un investisseur privé. La propriété est située dans un parc commercial avec cinq (5) magasins, dont Vastned Belgium ne possède qu'un (1) en propriété. Le prix perçu par Vastned Belgium est nettement supérieur à la valeur estimée. L'acte notarié sera exécuté au cours du deuxième trimestre 2021.

Au cours du deuxième trimestre 2021, un désinvestissement d'un magasin de périphérie isolé situé à Boechout se fera également. De nouveau, le prix obtenu est supérieur à la valeur estimée.

Les deux immeubles sont présentés à la fin du premier trimestre comme « actifs détenus en vue de la vente » et non plus comme immeubles de placement. Comme indiqué ci-dessus, Vastned Belgium réalisera une plus-value sur la vente des deux propriétés.

Enfin, un dossier de désinvestissement est toujours en cours pour un magasin de périphérie situé à Léopoldsbuurg. La condition suspensive n'était pas encore remplie à la fin du premier trimestre.

Immeubles de placement

Portefeuille immobilier

	31.03.2021	31.12.2020
Juste valeur des immeubles de placement ⁵ (en milliers €)	321.569	330.427
Surface locative totale ⁵ (m ²)	77.936	81.166

Au 31 mars 2021, la juste valeur des immeubles de placement s'élève à 321,6 millions d'euros, soit une diminution de la juste valeur de 8,8 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2020 (330,4 millions d'euros au 31 décembre 2020).

La diminution (-8,8 millions d'euros) de la juste valeur des immeubles de placement par rapport au 31 décembre 2020 est l'effet combiné de :

- Investissements (0,1 million d'euros) dans le portefeuille immobilier existant.

- Reclassement (-3,6 millions d'euros) des immeubles de Boechout et Grivegnée de placement en détenus en vue de la vente.
- Diminution de la juste valeur des immeubles de placement existants (-4,9 millions d'euros). Cette baisse résulte, d'une part, d'une baisse des loyers de marché estimés pour toutes les périodes futures et, d'autre part, d'un ajustement des rendements.
- Réduction de valeur des droits d'utilisation IFRS 16 (-0,4 million d'euros).

Taux d'occupation ⁶

Taux d'occupation (hors immeubles en cours de rénovation)

	31.03.2021	31.12.2020
Taux d'occupation du portefeuille immobilier	96,8%	96,2%

Le taux d'occupation du portefeuille immobilier s'élève à 96,8% au 31 mars 2021 et a augmenté de 0,6% par rapport au 31 décembre 2020 (96,2%).

⁵) Hors actifs détenus en vue de la vente.

⁶) Le taux d'occupation est calculé comme étant le rapport entre les revenus locatifs commerciaux et ces mêmes revenus locatifs, augmentés de la valeur locative estimée des emplacements de location non occupés.

2. Résultats financiers du premier trimestre en 2021

(en milliers €)	31.03.2021	31.03.2020
Revenus locatifs	4.192	4.706
Charges relatives à la location	223	-1.282
Autres revenus et dépenses relatifs à la location	31	38
RÉSULTAT IMMOBILIER	4.446	3.462
Charges immobilières	-437	-527
Frais généraux et autres revenus et charges d'exploitation	-273	-499
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT RÉSULTAT SUR PORTEFEUILLE	3.736	2.436
Résultat sur ventes des immeubles de placement	0	0
Variations de la juste valeur des immeubles de placement	-5.314	-4.096
Autre résultat sur portefeuille	16	-96
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1.562	-1.756
Résultat financier (hors variations de la juste valeur des instruments financiers)	-399	-412
Variations de la juste valeur des instruments financiers	198	66
Impôts	-11	4
RÉSULTAT NET	-1.774	-2.098
Note :		
• Résultat EPRA	3.323	2.032
• Résultat sur portefeuille	-5.298	-4.192
• Variations de la juste valeur des instruments financiers et autres éléments non distribuable	201	62

Analyse des résultats⁷

Les **revenus locatifs** de Vastned Belgium s'élèvent à 4,2 millions d'euros pour les trois premiers mois de 2021 et ont diminué de -0,5 million d'euros par rapport à la même période de l'année dernière (4,7 millions d'euros). Cette baisse est pour -0,1 millions d'euros lié à la vente d'un retail park non-stratégique à Schaerbeek et d'un magasin de périphérie isolé à Balen fin décembre 2020 et pour -0,1 millions d'euros au renouvellement des contrats de location commerciaux en 2020 affectant les premiers mois de 2021. Enfin, -0,1 millions d'euros s'explique par la conclusion de contrats de location avec de nouveaux locataires à des conditions inférieures et l'octroi de remises de loyers en premier trimestre 2021, suite au deuxième confinement (novembre 2020) d'une valeur de -0,2 millions d'euros.

Les **charges relatives à la location** s'élèvent à -0,2 million d'euros (profit) et concernent la reprise, en premier trimestre 2021, de la provision pour pertes potentielles sur les créances locatives en cours au 31 décembre 2020. Ces provisions sont reprises lors de l'octroi des remises de loyers (comptabilisées en revenus locatifs). À la fin du premier trimestre 2020, une provision de 1,3 million d'euros a été constituée pour le premier confinement.

Les **charges immobiliers** s'élèvent à 0,4 millions d'euros (0,5 million d'euros) et ont diminué de -0,1 millions d'euros. Cette diminution est principalement liée à une diminution des frais techniques, car plusieurs travaux de maintenance ont été réalisés au premier trimestre 2020.

Les **frais généraux et autres revenus et charges opérationnels** s'élèvent à 0,3 million d'euros (0,5 million d'euros) et diminuent de -0,2 million d'euros par rapport à la même période de l'année dernière. Cette baisse s'explique principalement par une baisse de la taxe boursière.

La juste valeur du portefeuille immobilier existant de Vastned Belgium a diminué au cours des trois premiers mois de 2021 de 1,5%⁸ par rapport au 31 décembre 2020. Les **variations de la juste valeur des immeubles de placement** sont négatives pour un montant de -5,3 millions d'euros (-4,1 millions d'euros) et consistent d'une part en une dépréciation du portefeuille immobilier existant de -4,9 millions d'euros et d'autre part en une dépréciation des droits d'utilisation IFRS 16 (-0,4 million d'euros). Cette diminution de la juste valeur du portefeuille immobilier existant résulte d'une baisse des loyers de marché estimés et d'une augmentation du taux de capitalisation.

⁷ Entre parenthèses, les chiffres comparables au 31 mars 2020.

⁸ Hors droits d'utilisation IFRS 16 et le reclassement des immeubles de placement vers les actifs détenus en vue de la vente.

Le **résultat financier** (hors variations de la juste valeur des instruments financiers) des trois premiers mois de 2021 s'élève à -0,4 million d'euros (-0,4 million d'euros) et est donc parfaitement en ligne avec la même période de l'année dernière. Le taux d'intérêt moyen des financements s'élève pour le premier trimestre de 2021 à 1,7 %, y compris les marges bancaires (1,7 %).

Les **variations de la juste valeur des instruments financiers** incluent une nouvelle diminution, de 0,2 million d'euros (0,1 million d'euros), de la valeur de marché négative des swaps de taux d'intérêt qui ne peuvent pas être classés comme instrument de couverture de flux de trésorerie selon IFRS 9 « *Instruments financiers* ».

Le **résultat net** de Vastned Belgium pour le premier trimestre 2021 s'élève à -1,8 million d'euros (2,1 millions d'euros) et peut être divisé en :

- le résultat EPRA de 3,3 millions d'euros (2,0 millions d'euros) soit une augmentation de 1,3 million d'euros, principalement due à :
 - La provision pour créances douteuses comptabilisée au premier trimestre 2020 (1,3 million d'euros), à la suite du premier confinement ;
 - La reprise de la provision pour créances douteuses pour 0,2 millions d'euros, au premier trimestre 2021, pour les annulations des loyers accordés à la suite du deuxième confinement ;
 - une baisse de -0,5 million d'euros des revenus locatifs nets, qui s'explique par des annulations des loyers suite au COVID-19 (voir le point ci-dessus) et des renouvellements / conclusion des bails (existants et nouveaux) à des conditions inférieures ;
 - une baisse de -0,1 million d'euros des revenus locatifs nets du fait de la vente d'immeubles commerciaux non-stratégiques ;
 - Une diminution de 0,1 million d'euros des charges immobiliers ; et
 - Une diminution de 0,2 million d'euros des frais généraux.
- le résultat sur portefeuille de -5,3 millions d'euros (-4,1 millions d'euros) ;
- les variations de la juste valeur des instruments financiers et autres éléments non distribuables pour un montant de 0,2 million d'euros (0,1 million d'euros)

Le bénéfice par action EPRA s'élève à 0,65 € pour le premier trimestre 2021 contre 0,40 € pour la même période l'an dernier.

L'augmentation significative du résultat EPRA par action par rapport à la même période de l'exercice précédent s'explique principalement par la provision pour créances douteuses laquelle avait été comptabilisée l'an dernier à la suite du premier confinement.

Chiffres clés par action⁹

	31.03.2021	31.12.2020
Nombre d'actions copartageantes	5.078.525	5.078.525
Valeur nette (juste valeur) (€)	45,93	46,28
Valeur nette (valeur d'investissement) (€)	47,77	48,12
EPRA NRV (€)	47,92	48,34
EPRA NTA (€)	46,30	46,68
EPRA NDV (€)	45,93	46,28
Cours boursier à la date de clôture (€)	27,10	24,00
Prime (+) / Décote (-) par rapport à la valeur nette (juste valeur) (%)	-41%	-48%

Au 31 mars 2021, la valeur nette (juste valeur) de l'action s'élève à 45,93 € (46,28 € au 31 décembre 2020). Le cours boursier de Vastned Belgium (VASTB) s'élevant à 27,10 € au 31 mars 2021, l'action est cotée au 31 mars 2021 avec une décote de 41,0% par rapport à la valeur nette (la juste valeur).

Structure financière

Le taux d'endettement de Vastned Belgium s'élève à 27,4% au 31 mars 2021, ce qui signifie qu'il a diminué de 1,1% au premier trimestre 2021 (28,5% au 31 décembre 2020). La diminution résulte d'une diminution des lignes de crédit inscrites et de l'augmentation des créances impayées, partiellement compensée par la baisse de la juste valeur du portefeuille immobilier.

L'augmentation des créances commerciales résulte d'une modification du processus par lequel les factures des loyers sont déjà comptabilisées à la fin du mois précédent (corrigées dans les comptes de régularisation au passif).

Vastned Belgium dispose d'une structure financière stable au 31 mars 2021 qui lui permet de poursuivre ses activités en 2021. Aucune ligne de crédit arrive à échéance dans l'année, ce qui signifie que la Société n'a pas besoin de refinancer ses lignes de crédit.

La structure financière peut être résumée comme suit :

- Dettes financières inscrites : 88,3 millions d'euros (hors valeur de marché des dérivés financiers)
- 92% des lignes de crédit sont des financements à long terme avec une durée résiduelle moyenne de 3,1 ans.
- Lignes de crédit non utilisées d'une valeur de 36,7 millions d'euros.

⁹⁾ La définition et la méthode de calcul des mesures alternatives de performance se trouvent sur le site web www.vastned.be.

3. Assemblée générale et distribution des dividendes

L'assemblée générale des actionnaires du 28 avril 2021 a approuvé les comptes annuels de Vastned Belgium clôturés le 31 décembre 2020, y compris l'affectation du résultat. Le dividende brut à verser au titre de l'exercice 2020 a été fixé à 2,05 € par action. Après déduction du précompte mobilier de 30%, le dividende net de l'exercice 2020 s'élève à 1,44 € par action.

Le dividende est payable à partir du 13 mai 2021, sur la base de l'actionnariat au 12 mai 2021.

Pour les actions dématérialisées, les institutions financières auprès desquelles les actions sont inscrites sur un compte-titres se chargent de la distribution aux porteurs. Le dividende des actions nominatives sera versé par la Société aux actionnaires par virement bancaire.

En outre, l'assemblée générale des actionnaires a décidé de reconduire Reinier Walta et Peggy Deraedt en tant qu'administrateurs de la société. Le mandat de ces administrateurs prend fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025 et au cours de laquelle il sera décidé d'approuver les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2024. Le mandat des deux administrateurs n'est pas rémunéré.

4. Gouvernance d'entreprise

Le 23 avril 2021, le conseil d'administration a décidé de nommer définitivement Reinier Walta au poste de CEO stratégique. Reinier Walta a déjà pris ce fonction depuis le 1 décembre 2020 ad intérim. À compter du 23 avril 2021, Reinier Walta assumera les rôles de CEO stratégique et de CFO stratégique au sein du Comité Exécutif.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, également tenue le 28 avril 2021, les nouveaux statuts de la Société ont été adoptés, par lesquels :

- Le nom de la Société a été changé en « Vastned Belgium » ;
- La structure moniste a été implémentée. Dans la structure moniste le conseil d'administration a délégué un certain nombre de pouvoirs à un « Comité Exécutif ». Le « Comité Exécutif » est composé de Reinier Walta (CEO stratégique et CEO opérationnel), Rudi Taelemans (CEO opérationnel) et Sven Bosman (directeur financier).

Enfin, le conseil d'administration a décidé de nommer Sven Bosman comme dirigeant effectif de la Société, au sens de l'article 14 §3 de la loi SIR.¹⁰ Cette nomination a également été approuvée par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (ASMF). En conséquence, la Société compte trois (3) dirigeants effectifs ; à savoir Reinier Walta, Rudi Taelemans et Sven Bosman.

Suite à tous les changements ci-dessus, la Société a mis à jour sa Charte de Gouvernance d'Entreprise, laquelle peut être consultée sur le site Internet de la Société (www.vastned.be).

¹⁰⁾ La loi SIR concerne la loi du 12 mai 2014 concernant les sociétés immobilières réglementées.

5. Prévisions pour 2021

En 2021, malgré le début de la campagne de vaccination, notre pays était toujours confronté à la pandémie de COVID-19. Cela s'est traduit par l'annonce d'une « Pause pascale » le 27 mars 2021 pour une durée de 1 mois. Depuis le 26 avril 2021, cette « Pause pascale » a été levée, permettant aux clients de faire leurs achats à nouveau sans rendez-vous et autorisant un client par 10 m². À l'époque, les clients devaient encore faire leurs achats seuls.

Comme pour les deux fermetures de magasins précédentes, la Société a de nouveau entrer en dialogue avec les locataires concernés. Le plein impact de cette « fermeture partielle » sur les revenus locatifs perçus sera traité au deuxième trimestre.

Vastned Belgium peut continuer à fonctionner sur une base solide en raison d'un taux d'endettement stable et bas et des facilités de crédit non utilisées encore disponibles.

Au cours des prochains mois, la Société continuera à rechercher de nouvelles opportunités d'investissement et de désinvestissement et le réaménagement éventuel de propriétés existantes, conformément à la mise à jour de la stratégie.

De plus, dans les mois à venir, le management restera en contact étroit avec des détaillants entreprenants et en expansion afin d'augmenter encore le taux d'occupation du portefeuille et de percevoir tous les revenus locatifs à temps.

Enfin, la Société reste attentive aux nouvelles mesures que le gouvernement belge pourrait annoncer pour lutter contre la pandémie COVID-19. Si de nouvelles mesures sont prises par le gouvernement, Vastned Belgium évaluera l'impact éventuel sur les résultats d'exploitation.

Au sujet de Vastned Belgium : Vastned Belgium est une société immobilière réglementée publique (SIR) dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (VASTB). Vastned Belgium investit dans l'immobilier commercial belge, plus particulièrement dans des immeubles commerciaux multifonctionnels situés dans les villes commerçantes populaires Anvers, Bruxelles, Gand et Bruges. Pour le reste le portefeuille immobilier se compose de parcs de vente au détail et des magasins de périphérie de haute qualité. Une plus petite partie du portefeuille est investie dans le horeca et les unités résidentielles.

Pour plus d'informations veuillez contacter : Vastned Belgium SA, société immobilière réglementée publique de droit belge, Rudi Taelemans – CEO ou Sven Bosman – Directeur Financier, tel. +32 3 361 05 90 // www.vastned.be

Clause de non-responsabilité : Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives, des prévisions, des convictions et des estimations élaborées par Vastned Belgium concernant les prestations futures prévisionnelles de Vastned Belgium et du marché sur lequel la société est active. Nous attirons l'attention des lecteurs sur le fait que de telles prévisions sont tributaires de risques et d'incertitudes pouvant entraîner des écarts de résultats substantiels par rapports aux résultats exprimés dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent être influencées par des facteurs importants tels que des changements au niveau de la situation économique et des facteurs fiscaux, concurrentiels et contextuels. Vastned Belgium n'est pas en mesure de garantir que les hypothèses sur lesquelles reposent ces informations prospectives sont exemptes d'erreurs.

États financiers :

1. Compte de résultats consolidés (3 mois)

(en milliers €)	31.03.2021	31.03.2020
Revenus locatifs	4.192	4.706
Charges relatives à la location	223	-1.282
RÉSULTAT LOCATIF NET	4.415	3.424
Récupération des charges locatives et taxes normalement assumées par les locataires sur immeubles loués	1.069	1.046
Charges locatives et taxes normalement assumées par les locataires sur immeubles loués	-1.069	-1.046
Autres revenus et dépenses relatifs à la location	31	38
RÉSULTAT IMMOBILIER	4.446	3.462
Frais techniques	-36	-173
Frais commerciaux	-36	-51
Charges et taxes sur immeubles non loués	-102	-79
Frais de gestion immobilière	-230	-202
Autres charges immobilières	-33	-22
Charges immobilières	-437	-527
RÉSULTAT D'EXPLOITATION DES IMMEUBLES	4.009	2.935
Frais généraux	-275	-501
Autres revenus et charges d'exploitation	2	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT RÉSULTAT SUR PORTEFEUILLE	3.736	2.436
Résultat sur ventes des immeubles de placement	0	0
Variations de la juste valeur des immeubles de placement	-5.314	-4.096
Autre résultat sur portefeuille	16	-96
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1.562	-1.756
Revenus financiers	0	0
Charges d'intérêt nettes	-398	-411
Autres charges financières	-1	-1
Variations de la juste valeur des instruments financiers	198	66
Résultat financier	-201	-346
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	-1.763	-2.102
Impôts	-11	4
RÉSULTAT NET	-1.774	-2.098

(en milliers €)	31.03.2021	31.03.2020
RÉSULTAT NET	-1.774	-2.098
Note :		
• Résultat EPRA	3.323	2.032
• Résultat sur portefeuille	-5.298	-4.192
• Variations de la juste valeur des instruments financiers et autres éléments non distribuable	201	62
Attribuable aux :		
• Actionnaires de la société mère	-1.774	-2.098
• Intérêts minoritaires	0	0

2. Résultat par action

	31.03.2021	31.03.2020
Nombre d'actions copartageantes	5.078.525	5.078.525
Résultat net (€)	-0,35	-0,41
Résultat EPRA (€)	0,65	0,40

3. Résultat global consolidé (3 mois)

(en milliers €)	31.03.2021	31.03.2020
RÉSULTAT NET	-1.774	-2.098
Autres composants du résultat global (recyclable dans le compte de résultat)		
Variations de la part effective de la juste valeur des instruments de couverture autorisés pour la couverture de flux de trésorerie	0	0
RÉSULTAT GLOBAL	-1.774	-2.098
Attribuable aux:		
• Actionnaires de la société mère	-1.774	-2.098
• Intérêts minoritaires	0	0

4. Bilan consolidé

Actif (en milliers €)

	31.03.2021	31.12.2020
Actifs non courants	322.339	331.182
Immobilisations incorporelles	172	183
Immeubles de placement	321.569	330.427
Autres immobilisations corporelles	595	569
Créances commerciales et autres actifs non courants	3	3
Actifs courants	7.874	2.312
Actifs détenus en vue de la vente	3.664	0
Créances commerciales	2.079	566
Créances fiscales et autres actifs courants	0	785
Trésorerie et équivalents de trésorerie	546	428
Comptes de régularisation	1.585	533
TOTAL DE L'ACTIF	330.213	333.494

Capitaux propres et passif (en milliers €)

	31.03.2021	31.12.2020
CAPITAUX PROPRES	233.259	235.033
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	233.259	235.033
Capital	97.213	97.213
Primes d'émission	4.183	4.183
Réserves	142.161	142.161
Résultat net de l'exercice	-8.524	-8.524
Résultat net de l'exercice - premier trimestre 2021	-1.774	0
Intérêts minoritaires	0	0
PASSIF	96.954	98.461
Passifs non courants	88.899	94.811
Dettes financières non courantes	86.671	92.405
• Établissements de crédit	85.865	91.601
• Location-financement	806	804
Autres passifs financiers non courants	1.833	2.031
Autres passifs non courants	178	175
Passifs d'impôts différés	217	200
Passifs courants	8.055	3.650
Provisions	269	269
Dettes financières courantes	2.517	656
• Établissements de crédit	2.400	500
• Location-financement	117	156
Dettes commerciales et autres dettes courantes	633	1.205
Autres passifs courants	588	570
Comptes de régularisation	4.048	950
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	330.213	333.494